



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mercredi, 10 juillet 2024 à 14h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 4 juillet 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

En séance publique

1. Correspondance et informations

1. Présentation du dossier « plan de développement communal » par le bureau WW+

2. Contrats, conventions

1. Conventions de prêt musée Ferrum
2. Compromis de vente Mme Meyer
3. Convention de cofinancement Ville de Rumelange

3. Politique

1. Nomination de deux membres de la commission de l'environnement
2. Autorisation d'ester en justice – affaire Hargarten
3. Autorisation d'ester en justice – affaire Fetrawi

4. Règlements communaux

1. Modification du règlement d'ordre interne concernant la piscine scolaire
2. Modification du règlement concernant les cimetières et inhumations
3. Abrogation et modification des taxes concernant les cimetières
4. Abrogation et modification de taxes de chancellerie

5. Aménagement

1. Reclassement de parcelles communales dans la rue du Faubourg

6. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

Points de M. Caetano

En séance secrète